

Fiche descriptive de l'action de formation (version du 18/04/2024)

1. Intitulé de la Formation :

Oser devenir créatif pour renouveler ses pratiques pédagogiques au bénéfice des élèves

2. Accroche – Contexte :

L'élève du XXI^e siècle se doit d'acquérir des capacités en vue d'affronter le monde d'aujourd'hui et de s'adapter à celui de demain. Le développement de sa créativité lui permettra d'avoir l'habileté suffisante qui lui permette d'envisager une situation problème sous différents angles et de tendre vers la solution la plus efficace et la plus créative.

Si cette compétence doit être développée chez l'élève, il est d'autant plus important et essentiel qu'elle puisse l'être, en amont, chez les enseignants. En effet, le renouvellement des pratiques et des approches pédagogiques représente un des enjeux majeurs de cette décennie au niveau des apprentissages (cf Rapport OCDE 2018).

Comment les enseignants vont-ils pouvoir faire face, dans leur quotidien, à toute une variété de situations plus ou moins imprévues ? Comment vont-ils pouvoir prendre conscience et oser libérer progressivement tout leur potentiel créatif ? Ils ont besoin de vivre eux-mêmes l'expérience d'un processus créatif, de découvrir et de s'approprier des techniques et des outils facilitant cette approche de leur métier. C'est pour eux l'occasion de se remotiver, de reprendre confiance en soi et de redonner du sens à leur pratique pédagogique.

Deux grandes questions traversent cette formation : la créativité est-elle l'affaire d'un petit nombre d'enseignants dont c'est le cœur de métier ou est-elle l'apanage de tous ?

Comment entrer résolument dans une démarche créative pour enrichir et renouveler ses pratiques pédagogiques ? C'est à ces deux questions, entre autres, que nous chercherons à répondre en expérimentant collectivement des propositions de solutions opérationnelles tout au long de ce parcours de formation.

3. Objectif professionnel :

Développer sa créativité pour renouveler ses pratiques pédagogiques au bénéfice des élèves

4. Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- *A – Identifier les étapes-clé du processus de créativité*
- *B – Exprimer son potentiel créatif dans sa pratique professionnelle*
- *C – Adapter son approche pédagogique créative à sa réalité professionnelle*

Lien avec les compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

P3.1	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
P3.2	Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
P3.4	Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
P3.5	Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées

(https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

5. Public visé :

La formation s'adresse à/aux enseignant.e.s des premiers ou seconds degré.

6. Prérequis :

Être enseignant.e. des premier ou second degré.

7. Modalités et délais d'accès :

En amont de la contractualisation, une visioconférence (avec zoom) ou un entretien téléphonique permet :

- D'analyser les besoins en formation du ou des bénéficiaire (s)
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et de décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, ...)

Une proposition est envoyée sous forme de fiche descriptive pour dialoguer et valider une version finale.

Un devis de formation est ensuite adressé au demandeur, suivi de l'envoi de la convention ou du contrat.

Les dates et horaires sont déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire de formation. L'action de formation peut débuter dans un délai de 4 semaines minimum et 8 semaines maximum à partir du premier contact.

8. Durée, calendrier et lieu de réalisation :

- Durée totale : 3 jours, avec 3 inter-séances (J1 + 2h distanciel + J2 + 2h distanciel + J3 + 2h distanciel) soit 24 heures
- Calendrier : A répartir sur 5 mois
-

- Lieu de réalisation :

. En présentiel (sur site établissement)

Le demandeur met à disposition de l'intervenant un local adapté à la formation, équipé d'une connexion Internet, d'un vidéoprojecteur, d'un écran de projection et d'un tableau blanc (ou paperboard)

. En distanciel synchrone (visioconférence), **avec Zoom**

Les stagiaires doivent disposer d'un local adapté à la formation (salle de réunion ou bureau) et être équipés d'une connexion Internet, d'un ordinateur (ou d'une tablette) et d'une messagerie électronique.

9. Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

Modalité pédagogique et suivi	Formation Intra, en présentiel et en distanciel, mini 8 stagiaires, maxi 18 stagiaires <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Moyens matériels : salle de formation, vidéo-projection, paperboard (liste détaillée et complète fournie dès la phase de préparation) Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires pendant et à l'issue de l'action de formation (diffusion par voie Papier et par mail).
Intervenant	Sandrine CHANFREAU, Pierre FILLON ou Barbara WATIEZ en fonction de la disponibilité
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

10. Contenu :

Etat des lieux : quelle réalité pour chacun.e ?

A – Prendre conscience de son potentiel créatif et être capable de le transférer dans sa pratique professionnelle

- Le potentiel conscient et/ou inconscient
- Les éléments bloquants
- Exercices pratiques

B - S'engager dans une démarche de renouvellement et de curiosité pédagogique

- Les postures d'enseignement
- Les apports des neurosciences
- Mises en application

C – S'autoriser à être créatif dans son environnement professionnel

- Le processus de créativité
- Les différentes applications
- Ateliers

D – Stimuler et développer son imaginaire créatif

- La pensée divergente
- Le principe d'entraînement
- Exercices pratiques

E – Acquérir des savoir-faire permettant de diversifier ses approches pédagogiques

- Les autres approches d'apprentissage
- Détour par les arts et le corps
- Ateliers

Plan de Progression Personnelle (sous forme de portfolio) basé sur les 5 objectifs généraux et les 4 objectifs opérationnels

(Réalisé individuellement, il est complété tout au long du parcours et validé par l'intéressé.e en fin de formation)

11. Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (mettre exemple et voir le déroulé péda)
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation, comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels
- **Précision** : tout au long de la formation, chaque stagiaire tient un portfolio dans lequel, en lien avec chaque objectif de la formation,

. Il pose les premiers petits pas qu'il s'engage à expérimenter sur le terrain durant l'inter-séance (en cas de choix de l'option "séance distancielle synchrone). Cela garantit l'appropriation et le transfert des compétences pour qu'elles soient le mieux adaptées à la personnalité du stagiaire et à la réalité du terrain.

. Il en fait une relecture personnelle, enrichie des échanges entre pairs organisés durant les séances en présentiel (et la séance en distanciel synchrone, si l'option a été choisie). Cela permet d'initier une dynamique de travail entre pairs sur le long terme, au-delà du temps de formation.

. Il auto-évalue son niveau d'atteinte de chacun des objectifs visés par la formation

L'évaluation finale tient compte de ce travail de réflexivité, en complément de l'évaluation sommative sous forme de QCM.

12. Prix :

4800 € net de taxes

Le prix ne comprend pas :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant
- Les frais de location de salle, de matériel

qui sont facturés en sus (cf devis de formation)

13. Indicateurs de résultats 2023 (18/10/2023) sur la thématique :

Niveau d'accomplissement :

Nombre de stagiaires formés : 18

Niveaux de performance :

Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires :
8,57/10

81,43 % des stagiaires recommandent l'action de formation

14. Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Article D.5211-1 et suivants du code du travail), Coachs à l'École peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (ressources handicap formation en Ile-de-France : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations

15. Contacts commercial, pédagogique, administratif et handicap :

- Contact commercial : pierre@coachs-a-lecole.fr
- Contact pédagogique : formation@coachs-a-lecole.fr
- Contact administratif : admin@coachs-a-lecole.fr
- Contact handicap : pierre@coachs-a-lecole.fr